**Vayéle’h**

**Chabbat Chouva**

***Lettres gravées et lettres écrites***

*(Discours du Rabbi, Chabbat Parchat Nitsavim Vayéle’h 5712-1952)*

1. Il est écrit, dans notre Sidra : “ Prends ce livre de la Torah et tu le placeras sur le côté de l’arche de l’alliance avec l’Eternel votre D.ieu ” ?

La Guemara énonce deux avis, à ce sujet. Selon le premier, ce Séfer Torah se trouvait dans l’arche, avec les Tables de la Loi. Selon le second, il était placé sur le côté de cette arche. Tous s’accordent, en revanche, pour dire qu’il était bien dans le Saint des Saint.

Ainsi, il y avait, dans le Saint des Saints, aussi bien les Tables de la Loi, sur lesquelles les lettres étaient gravées, que le Séfer Torah, dans lequel elles étaient écrites. Que faisait un Séfer Torah dans ce lieu ?

On peut comprendre que les Tables de la Loi et les lettres gravées s’y trouvaient. En effet, l’Arche sainte, placée dans le Saint des Saints, n’y occupait pas de place. Elle avait des dimensions précises, deux coudées et demie de longueur, mais ce lieu transcendait la mesure de l’espace. De même, il n’était pas soumis au temps, car ces deux dimensions sont liées.

Or, il en est de même pour les lettres gravées. Celles-ci sont des lettres à proprement parler, possédant effectivement les dimensions requises. Pour autant, elles ne s’ajoutaient pas à la pierre, dont elles restaient partie intégrante, à la différence des lettres écrites avec de l’encre sur un parchemin.

Bien plus, les lettres fermées, le *Mêm* final et le *Samé’h*, tenaient miraculeusement, dans les Tables de la Loi.

De ce fait, les lettres gravées avaient bien leur place dans le Saint des Saints. En revanche, pourquoi les lettres écrites s’y trouvaient-elles ?

2. Le Saint des saints, lieu et moment qui transcendent l’espace et le temps, avait pour but d’éclairer ce qui lui était extérieur, l’esplanade des Cohanim, celle d’Israël, celle des femmes, le mont du Temple et même au delà de celui-ci et jusqu’aux autres nations, où qu’elles se trouvent et non uniquement quand elles se rendent dans le Temple.

De la sorte, ces nations peuvent prendre conscience que le lieu et le moment transcendent l’espace et le temps, afin de mettre ainsi en pratique les termes du verset : “ Des étrangers viendront et feront paître vos troupeaux ”.

C’est pour cette raison qu’il y avait aussi des lettres écrites, dans le Saint des Saint. Celles-ci étaient les intermédiaires, par lesquels la lumière de cet endroit pouvait se révéler à l’extérieur, tel qu’en lui-même.

3. La ‘Hassidout précise ce qui distingue le service de D.ieu de Roch Hachana de celui de toute l’année. Pendant l’année, la démarche doit être rationnelle, y compris lorsqu’elle aboutit au don de soi. A l’opposé, la soumission de Roch Hachana transcende complètement la raison.

On doit savoir, même s’il n’est pas nécessaire de faire abstraction de sa logique pendant toute l’année, qu’il n’en est pas moins nécessaire d’être totalement soumis, comme à Roch Hachana, tout comme les lettres écrites figurent également dans le Saint des Saints.

De la sorte, on peut conserver, tout au long de l’année, les bénédictions que l’on a obtenues à Roch Hachana, y compris dans leur dimension matérielle, afin d’obtenir la satisfaction de tous ses besoins.

4. Comment se préparer à tout cela? Par le fait que “ vous êtes tous présents aujourd’hui ”, en ce “ jour du grand Jugement ”, depuis “ vos chefs de tribu ”, jusqu’à “ vos coupeurs de bois et vos puiseurs d’eau ”. Même si l’on est soi-même un chef de tribu, on n’hésitera pas à se lier à son prochain, qui pourra être un “ coupeur de bois ” ou un “ puiseur d’eau ”. En pareil cas, l’unité doit être totale.

Celui qui s’habitue à ne pas faire de différences entre les hommes pourra, plus aisément, ne pas distinguer le service de D.ieu de Roch Hachana de celui du reste de l’année, au cours de laquelle il restera pleinement soumis à la Divinité.

De la sorte, la bénédiction céleste peut être entendue en tout endroit. On obtient ainsi la réalisation de la promesse selon laquelle “ des étrangers viendront et feront paître vos troupeaux ”.

En imposant la soumission de Roch Hachana à “ l’étranger ” que l’on porte en soi, c’est-à-dire au corps et à l’âme animale, de même qu’en agissant sur “ l’étranger ” qui se trouve chez les autres, on peut transformer également les nations du monde, auxquelles ce verset fait allusion. Celles-ci, dès lors, percevront la qualité d’Israël et elles “ feront paître vos troupeaux ”.

De la sorte, la bénédiction obtenue à Roch Hachana se révélera de manière concrète, pendant toute l’année et elle apportera la satisfaction de tous les besoins, un bien visible et tangible. Chacun sera inscrit et scellé pour une bonne et douce année, au sein de tout le peuple d’Israël, d’un bien visible et tangible.

***La Techouva, la Tefila et la Tsédaka***

*(Discours du Rabbi, 6 Tichri 5713-1952)*

5. Les Juifs ont l’espoir qu’à Roch Hachana, D.ieu leur accordera, en tous points, une bonne et douce année, de même qu’aux membres de leur famille, enfants, santé et prospérité matérielle, dans la largesse, en un bien visible et tangible.

Pour autant, le bien n’a pas de limite. C’est la raison pour laquelle D.ieu a accordé les dix jours de Techouva, la période qui sépare Roch Hachana de Yom Kippour. L’effort en ces jours permet d’obtenir que la bénédiction de D.ieu, à Yom Kippour, plus et encore plus, de Sa main pleine et large, en fonction de Ses moyens.

Quel est l’effort qui est nécessaire, pendant ces jours ? Nous le précisions dans le rituel des fêtes : “ La Techouva, la prière et la Tsédaka ”. Grâce à ces trois domaines, D.ieu accorde la bénédiction, de Sa main pleine et large.

6. Ces trois domaines, si on les examine sommairement, existent également chez les non-Juifs, qui connaissent “ la repentance, la prière et la charité ”.

Pour autant, ces trois notions, telles que le Judaïsme les définit sont profondément et radicalement différentes. Les termes de Techouva, de Tefila et de Tsédaka permettront de s’en convaincre.

7. *La Techouva* :

La repentance est, en fait, synonyme de regret. La Techouva, par contre, n’est pas le regret. Bien plus, les deux notions sont même opposées.

Le regret est l’introduction d’une situation nouvelle, pour celui qui est contrarié d’avoir mal agi ou, tout au moins, de ne pas avoir bien agi. La Techouva, en revanche, est un retour. Un Juif est bon, par nature et il souhaite avoir un comportement judicieux. Mais, pour différentes raisons, qui échappent à sa volonté ou n’en découlent pas totalement, il peut aussi mal agir. Il n’en reste pas moins qu’il est bon, de manière naturelle.

Sa Techouva est donc un retour aux sources, aux origines, à son moi profond, qui, dès lors, se révèle et dirige sa vie. C’est pour cela que chacun, y compris le Juste, peut accéder à la Techouva, puisque tous désirent atteindre leur moi profond et le mettre en évidence.

L’impie peut également faire Techouva. Aussi bas qu’il soit tombé, cette voie lui reste toujours accessible, puisqu’il ne s’agit pas pour lui d’une situation nouvelle, mais seulement d’un retour vers son existence intérieure.

8. *La Tefila*.

La prière est synonyme de requête. Les Juifs, en revanche, préfèrent parler de Tefila. Là encore, ces deux notions sont opposées. La requête est ce que l’on demande, alors que la Tefila est un moyen de s’attacher.

La requête porte sur ce qui manque à l’homme. Elle est formulée à D.ieu pour qu’Il l’exauce, de Sa propre initiative. Elle n’a pas de sens lorsque le manque n’est pas constaté ou lorsqu’elle porte sur ce que l’on ne désire pas. La Tefila, par contre, permet à l’homme de s’attacher à D.ieu et il prend lui-même l’initiative de ce lien. Une telle démarche peut être le fait de tous, à n’importe quel moment.

Chaque Juif possède une âme, qui est liée à D.ieu. Celle-ci pénètre dans un corps matériel, vivifie un homme et, dès lors, elle éprouve des besoins physiques, comme la nécessité de manger et de boire. Et, ces besoins affaiblissent son attachement à D.ieu. Quelques moments de la journée doivent donc être consacrés à la prière, afin de rafraîchir et de raffermir ce lien.

En conséquence, ceux qui n’éprouvent aucun besoin doivent également avoir recours à la Tefila, avec autant de force que les autres, car celle-ci n’a pas pour but de formuler une requête, mais bien de s’attacher à D.ieu.

9. *La Tsédaka*.

La charité est un acte de bienfaisance. Mais, les Juifs préfèrent parler de la Tsédaka et les deux notions sont, encore une fois, opposées. La bienfaisance est la règle de conduite de l’homme bon qui, de ce fait, donne également à celui qui n’a rien et ne mérite rien. La Tsédaka, en revanche, est de la même étymologie que *Tsédek*, la justice. On peut l’envisager de deux façons :

A) On est tenu de la donner à son prochain, car on a conscience que l’on ne possède pas réellement ce que l’on détient. On a reçu un dépôt de D.ieu pour le transmettre à celui qui en est le destinataire final.

B) Chacun souhaite que D.ieu accède à sa requête. Or, D.ieu ne doit rien aux hommes et, pour être exaucé, il faut soi-même agir ainsi, “ mesure pour mesure ”, donner aux autres, même si on ne leur doit rien. De la sorte, ayant dépassé ses propres moyens, on peut obtenir de D.ieu plus que ce que l’on mérite.

Combien plus en est-il ainsi pour la Tsédaka qui est adressée au plus grand nombre, celle qui est donnée aux institutions de Torah. Chaque enfant qui y reçoit son éducation est appelé à fonder un foyer juif, à guider son entourage. En apportant sa contribution à de telles réalisations, on peut ensuite dire à D.ieu : “ J’ai participé, au delà de mes moyens, à Tes accomplissements. Accorde-moi donc plus que ce que je mérite! ”.

10. Tel est donc le sens de la Techouva, de la Tefila et de la Tsédaka, qui permettent d’être définitivement scellé pour une bonne année. La Techouva est le moyen de réintégrer son moi profond. Grâce à la Tefila, on se lie à D.ieu. Enfin, on donne de la Tsédaka comme un acte juste.

Dès lors, quel que soit le bien que D.ieu a d’ores et déjà accordé, à Roch Hachana, on recevra une bénédiction accrue, à Yom Kippour, une bonne et douce année, d’un bien visible et tangible.

***Vêtements d’or et vêtements blancs***

*(Discours du Rabbi, 7 Tichri 5717-1957)*

11. Il faut inclure, dans le compte des dix jours de Techouva, les deux journées de Roch Hachana et Yom Kippour, s’ajoutant aux sept jours qui les séparent. Or, on parle globalement des dix jours de Techouva et il faut en conclure qu’ils forment un tout, une période unique, allant de Roch Hachana à Yom Kippour. En conséquence, depuis le premier instant de Roch Hachana, on commence à se préparer à Yom Kippour.

La Mitsva de Roch Hachana est le Choffar. Le point central de Yom Kippour est le service du grand Prêtre qui effectuait alors ce qui était réalisé par les autres Cohanim, pendant le reste de l’année.

Le service du grand Prêtre, à Yom Kippour, présentait deux aspects. D’une part, il portait des vêtements en or. De fait, ceux-ci comptaient également d’autres matières. Néanmoins, on parlait de vêtements en or. Mais, d’autre part, il portait également des vêtements blancs.

Le Temple comprenait trois parties, l’esplanade, le Sanctuaire ou la Tente du Témoignage et le Saint des Saints. Le grand Prêtre effectuait son service dans l’esplanade et le Sanctuaire avec les vêtements d’or. Puis, il mettait les vêtements blancs pour entrer dans le Saint des Saints.

12. Seul l’aspect matériel du Temple, les pierres, l’or et l’argent, a été détruit. Par contre, sa dimension spirituelle, qui se trouve en chacun, le Temple que chacun porte en son âme, reste toujours intact. Aucun Juif, et a fortiori aucun non-Juif, ne saurait le détruire.

Mon beau-père, le Rabbi, souligne que seuls nos corps sont envoyés en exil et assujettis aux nations. Mais, il n’en est nullement de même pour nos âmes.

Le Temple spirituel que chacun porte en lui traverse également les différentes périodes de l’année. Chaque Juif est le grand Prêtre de son propre Temple et, quand arrive Yom Kippour, il doit assumer lui-même ce service et ne pas s’en remettre aux autres.

Ce que l’on doit alors accomplir présente deux aspects. Il y a ce que l’on fait dans le Saint des Saints, avec des vêtements blancs et les autres actes, réalisés en vêtements d’or.

13. Les Cohanim, effectuant le service de D.ieu, devaient porter des vêtements pour la gloire et l’honneur. A Yom Kippour, il fallait porter des vêtements d’or, sauf dans le Saint des Saints. Le Rambam explique, à ce sujet, que l’on doit faire usage, pour servir D.ieu, de ce qu’il y a de plus beau et de meilleur.

L’or a de la valeur et il exerce un effet positif sur l’homme. Il sert donc à faire les vêtements que l’on porte dans le Temple, en particulier à Yom Kippour. Et, l’on peut donc se demander pourquoi il fallait porter, précisément dans le Saint des Saints, des vêtements blancs. Cet endroit n’est-il pas le plus élevé ? Ne justifie-t-il pas l’usage de vêtements d’or ?

L’explication est la suivante. Chacun doit servir D.ieu par toutes les forces dont il dispose. Lorsque l’on sollicite celui qui a des moyens financiers pour qu’il donne de la Tsédaka, celui-ci ne doit pas répondre qu’il s’acquittera de son obligation, en priant ou en étudiant la ‘Hassidout et la partie révélée de la Torah. Il doit avoir conscience qu’il y avait, dans le Temple, des vêtements d’or.

A l’autre extrême, il faut savoir aussi que l’on ne peut pas se contenter de soutenir financièrement les Yechivot, des vêtements d’or. On doit également disposer de vêtements blancs, de spiritualité libérée de toute emprise matérielle et grossière.

Chacune de ces formes du service de D.ieu doit se trouver à sa place. Les vêtements d’or correspondent à ce qui est extérieur au Saint des Saints, alors que, dans le Temple, il faut avoir des vêtements blancs. Le Midrach dit que “ le monde ne méritait pas de disposer de l’or et celui-ci ne fut créé que pour le Temple ”, après quoi on peut aussi en faire usage pour satisfaire les besoins du monde. Bien évidemment, chacun comprend que l’essentiel ne doit pas devenir accessoire, que l’accessoire ne doit pas être considéré comme essentiel.

Néanmoins, lorsqu’il s’agit du Saint des Saints que chacun porte en son âme, l’or n’a plus sa place et le riche devient comme tous les autres. Dans le Saint des Saints, le service de D.ieu est effectué avec des vêtements blancs

14. Tel est le sens des dix jours de Techouva, qui commencent avec le Choffar de Roch Hachana et se terminent par le service du grand Prêtre, à Yom Kippour.

Au début de cette période, on sonne du Choffar, dans un ordre bien précis et celui-ci est une corne animale dont le son est simple, sans grande valeur musicale. Car, nul ne peut ruser devant D.ieu. Il faut se lier à Lui et crier, du fond de son cœur, proclamer que nous sommes Ses enfants, qu’Il est le Père, Lui demander d’accorder une bonne et douce année.

A l’issue des dix jours de Techouva, le grand Prêtre effectue le service de D.ieu, de la manière précédemment décrite. En effet, on doit s’engager, prendre la ferme résolution de le faire, avec les vêtements d’or comme avec les vêtements blancs.

A l’extérieur du Saint des Saints, celui à qui D.ieu a accordé des biens matériels et une âme juive doit savoir qu’il ne peut pas se cacher dans des vêtements blancs, sur lesquels toute trace forme une tache. Lorsque l’on sollicite sa contribution, un tel homme ne dira pas qu’il faut s’adresser aux autres, car il est lui-même saint et pur. On aura conscience que le Temple, la Yechiva, la synagogue, la maison d’étude doivent être aidés et on leur donnera de l’or.

Dès lors qu’il s’agit du Saint des Saints, en revanche, tous sont identiques. Celui qui porte des vêtements d’or les ôtera et les remplacera par des vêtements blancs, dégagés de la matérialité et de la grossièreté. On sait qu’il n’y avait rien, dans le Saint des Saints, pas même les pains de propitiation. Seul D.ieu y révélait sa Présence, avec la Torah, l’Arche Sainte, les Tables de la Loi et le grand Prêtre.

15. Ce qui vient d’être dit délivre un enseignement à chacun.

Le début de la vie, du service de D.ieu et de l’année est un simple cri, adressé à D.ieu et dépassant toute rationalité. Puis, il faut effectuer le service du grand Prêtre, dans le Temple, qui reste intact à l’heure actuelle. Pour cela, on doit porter des vêtements d’or et des vêtements blancs.

L’homme qui agit ainsi saura associer le matériel et le spirituel, comme le faisait le grand Prêtre. Celui-ci ne mettait pas d’abord les vêtements d’or, puis les vêtements blancs. Il les changeait à différentes reprises, d’abord les vêtements d’or, puis les vêtements blancs, à nouveau les vêtements d’or et encore une fois les vêtements blancs, puis, une troisième fois, les vêtements d’or. En effet, pour un Juif, la matière et l’esprit sont indissociables.

16. A Yom Kippour, un Juif doit méditer et se préparer à entrer dans le Saint des Saints qu’il porte en lui. Comment le définir ?

Dans le Saint des Saints qui existait dans le Temple, il n’y avait que l’Arche Sainte, qui contenait les Tables de la Loi. Ce lieu est donc celui de la Torah, des lettres gravées, de l’enseignement incrusté en l’homme. Et, il en est de même pour le Saint des Saint que chacun porte au fond de lui. Le lien avec la Torah, Torah de vie, est comparable aux lettres gravées.

17. Parvenu à Yom Kippour, le Juif qui doit entrer dans le Saint des Saints peut s’interroger : “ Comment pourrais-je pénétrer dans cet endroit sans porter aucun ornement ? ”. On lui répondra donc que l’on ne s’introduisait pas dans le Saint des Saints avec des vêtements d’or et des ornements, des objets de couleur. Il faut, bien au contraire, avoir des habits blancs, purifier son cœur et sa tête.

Après l’immersion rituelle de la veille de Yom Kippour, chacun peut parvenir à ce stade. On est alors rincé de tout ce qui n’est pas bon et ne convient pas.

18. Le grand Prêtre, après avoir effectué le service avec les vêtements d’or et les vêtements blancs, prononçait une courte prière. En quelques mots, il sollicitait une bonne année pour lui-même, pour sa tribu, pour tous les Juifs et pour le monde entier, y compris dans les domaines matériels.

Il en est de même pour quiconque effectue le service dans le Saint des Saints qu’il porte en lui. En quelques mots, à des moments bien précis, une telle personne peut obtenir le bonheur pour tous les jours de l’année.

Le grand Prêtre priait pour tous les Juifs et il en est de même pour quiconque prie, à Yom Kippour, avec des vêtements blancs, un cœur pur et une bonne intention. Celui-là obtient satisfaction non seulement pour lui-même et sa famille, mais aussi pour les autres Juifs, car tous portent une responsabilité collective. De la sorte, on obtient une bonne et douce année, spirituellement et matériellement.

***Réunion des trois dimensions***

*(Discours du Rabbi aux responsables de la Yechiva Loubavitch, 6 Tichri 5716-1955)*

1. Mon beau-père, le Rabbi, commença, une fois, une réunion ‘hassidique en affirmant que, dès lors que dix Juifs se rassemblent, la Présence divine se révèle. Or, D.ieu est partout et quel est donc l’apport de ces dix personnes ?

L’explication est la suivante. Leur réunion fait que la Présence de D.ieu soit beaucoup plus évidente. Dès lors, un cœur juif peut se mettre en éveil bien plus aisément.

Il est certain que D.ieu est partout présent, mais la réflexion est nécessaire pour le ressentir. Il faut se dire que D.ieu a créé le monde et le dirige. Il doit donc nécessairement Se trouver en tout lieu et à tout moment. La méditation permet d’aboutir à cette conclusion.

A l’opposé, quand dix Juifs sont présents, même s’ils n’ont pas cette réflexion, ils éprouvent le désir d’étudier la Torah ou de pratiquer les Mitsvot. En effet, la Divinité est révélée et l’âme juive est donc en éveil.

2. On distingue trois dimensions, l’espace, le temps et l’âme.

Les âmes ne sont pas toujours identiques. Elles se révèlent, dans toute leur grandeur, lorsque dix d’entre elles se réunissent. De telles distinctions existent également dans le temps et dans l’espace.

Lorsque l’on se trouve dans une synagogue, une maison d’étude ou une Yechiva, on est bien différent de ce que l’on peut être dans la rue. Le fait de se trouver dans un endroit saint suscite l’inspiration.

Il en est de même pour la dimension de l’espace. Pendant le Chabbat, les fêtes, les dix jours de Techouva, on est beaucoup plus motivé que pendant le reste de l’année.

Or, lorsque les trois dimensions sont effectivement réunies, quand l’on rassemble dix Juifs ou même plusieurs dizaines de Juifs, pendant les dix jours de Techouva, période de laquelle il est dit : “ Recherchez D.ieu pendant qu’Il peut être trouvé, Invoquez-Le alors qu’Il est proche ” de chaque Juif, qui qu’il soit et où qu’il soit, dans la maison où mon beau-père, le Rabbi, a prié et étudié la Torah pendant dix ans, le moment est, à n’en pas douter, propice pour se renforcer dans tous les domaines de la Torah et des Mitsvot, dans l’existence quotidienne.

La finalité de la Torah est d’adopter un bon comportement non seulement lorsque dix personnes sont réunies à la synagogue ou à la Yechiva, mais aussi à tout moment et en tout lieu, de sorte que soit évidente la motivation que l’on a ressentie, quand une assemblée était réunie à la synagogue, pendant les dix jours de Techouva.

Comment adopter, tout au long de l’année, le comportement qui convient ? Les dix jours de Techouva apportent la force et la détermination pour cela. Dès lors, il est possible d’avoir l’attitude qui convient et d’être proche de D.ieu, tout au long de l’année.

Le Tout Puissant est le Maître unique et véritable du monde entier. Il est dit que “ si tu conformes ta volonté à la Sienne, Il conformera Sa Volonté à la tienne ”. Il satisfera donc tous les besoins, spirituels et matériels.

3. Ce qui vient d’être dit nous permettra de comprendre le lien entre le contenu de Yom Kippour et la prière que le grand Prêtre prononçait, tout de suite après son service.

Yom Kippour est le jour le plus saint de l’année. L’âme est alors beaucoup plus en éveil que les autres jours et l’on passe la majeure partie de la journée dans une synagogue, en un endroit sacré. Combien plus en était-il ainsi, à l’époque du Temple, quand le grand Prêtre entrait dans le Saint des Saints. Or, tout de suite après son service, il adressait une courte prière à D.ieu, afin qu’Il assure la subsistance matérielle des Juifs.

Lorsque les Juifs sont liés à D.ieu et proches de Lui, ils peuvent obtenir la satisfaction de tous leurs besoins, sans avoir besoin de multiplier les requêtes et en formulant uniquement une courte prière. Dès lors, chacun peut gagner sa vie, bien plus, le faire de manière honorable, car c’est bien ainsi que l’on satisfait ses besoins, y compris au sens physique, comme le précise la courte prière du grand Prêtre.

4. Je vous souhaite beaucoup de succès dans vos préoccupations personnelles et une grande réussite dans votre action au profit de la Yechiva. De la sorte, la Yechiva Loubavitch pourra ouvrir largement ses portes et accueillir un grand nombre d’élèves, qui deviendront ensuite des dirigeants communautaires, propageant la Divinité dans le monde.

De la sorte, nous serons définitivement scellés pour une bonne année, au sein de tout le peuple d’Israël.